



Ecole maternelle - Sacy

**Syndicat de regroupement scolaire
Berny Rivière – Saint Christophe à Berry
12 rue de l'église
02290 Saint Christophe à Berry
Tél : 03 23 55 01 07
E-mail : regroupement.scolaire@laposte.net**



Ecole primaire – Berny Rivière

COMPTE-RENDU de la Réunion du Syndicat Scolaire

Date : mardi 29 juin 2023

Début de la séance : 18h30

Levée de la séance : 20h30

Membres titulaires :

FIQUET Dominique (Berny Rivière) Président

Présent

FERTE Claire (Berny Rivière)

Absente

LEGRAND Cécile (Berny Rivière)

Absente

MAINE Aurélien (Berny Rivière)

Présent

DAUCHELLE Romuald (Saint Christophe à Berry) Vice-président

Présent

MOUTONNET Romain (Saint Christophe à Berry)

Présent

VIVENOT Sandrine (Saint Christophe à Berry)

Absente

HOUARD Cindy (Saint Christophe à Berry)

Absente

Membres suppléants :

KOWALSKI Jean- Marc (Berny Rivière)

Absent

SANCHEZ Thierry (Berny Rivière)

Absent

MIELCAREK Olivier (Saint Christophe à Berry)

Présent

Enseignants

JAGIELSKI Jean-François (Directeur école de BERNY)

Absent

HARDIER Catherine (Directrice école de SACY)

Présente

Directrice périscolaire/cantine

LEBRETON Justine

Présente

Ordre du jour :

1- Approbation du compte rendu de la réunion du MARDI 14 MARS 2023

Organisation de la restauration scolaire à la prochaine rentrée de septembre 2023.

2- Compte rendu du rendez du jeudi 15 juin 2023 avec la société API

Information aux parents

3- Remplacement d'Elodie HANNIER pendant son congé maternité par Noémie COLLIN

4- Tableau des effectifs

5- Proposition d'une nouvelle grille des salaires des employés (à compter du 1^{er} Avril 2023)

6- Point sur les effectifs scolaires à la rentrée de septembre 2023

7- Point sur les investissements 2023

8- Date de la prochaine réunion

9- Questions diverses

1. Approbation du compte rendu de la réunion du mardi 14 mars 2023

Vote et signature du compte rendu

Dans un souci de transparence et à la demande des conseillers municipaux, chaque compte rendu du conseil syndical sera envoyé à chaque conseiller. (Attention de veiller à une parfaite diffusion)

→ Adopté à l'unanimité

2. Organisation de la restauration scolaire à la prochaine rentrée de septembre 2023/Compte rendu du rendez-vous du jeudi 15 juin 2023 avec la Société API /Information aux parents

Suite à la réunion du conseil syndical du 14 Mars et de la décision prise à l'unanimité, le contrat de fourniture de repas par NEW REST RESTAURATION a été dénoncé en date Du 2 juin 2023 par courrier avec A.R.

En date du 15 juin 2023 nous avons rencontré Mme MELANIE MARTINS, chargée de clientèle et Monsieur MICHAEL DELMAS commercial de la SOCIETE API.

Etaient présents : BAUTES Sarah, MUCH Jocelyne, LEBRETON Justine, DAUCHELLE Romuald et FIQUET Dominique. Nos agents ont pu échanger avec Mme MARTINS sur les pratiques de travail actuelles et celles qui seront mises en place à la prochaine rentrée de septembre.

A la prochaine rentrée nos deux agents affectés à la restauration scolaire travailleront en binôme afin de se familiariser avec les nouvelles pratiques de réchauffages des plats. Madame MARTINS sera présente pour les encadrer. Afin de pérenniser le pôle restauration Justine interviendra en préparation cantine (elle dispose de l'agrément HACCP DE chez NEW REST RESTAURATION) API pourra à notre demande effectuer une formation de rappel pour les employés.

Confirmation il n'y aura qu'un seul type de repas (il n'y aura plus de différence de grammage entre maternelle et primaire) Confirmation que les repas livrés seront effectués dans des contenants en inox (donc plus de contenant en matière plastique) les plats inox seront lavés par notre personnel chargé de la préparation en cantine et seront restitués au livreur de chez API le lendemain. Comme chez NEW REST le principe des repas tampons existe chez API.

Confirmation des tarifs d'achats des repas à savoir :

Maternels et primaires	3,32 euros HT	soit	3,48 euros TTC
------------------------	---------------	------	----------------

Adultes	4,02 euros HT	soit	4,12 euros TTC
---------	---------------	------	----------------

Possibilité aux enseignants de passer commande de repas, tout comme il y a possibilité lors de sortie scolaire de commander des paniers pique-nique. Cette proposition sera évoquée lors du prochain Conseil d'école du mardi 27 juin 2023.

Concernant la réservation en ligne, il n'y aura aucun changement pour les parents.

Seule modification incombant au Syndicat Scolaire, en fin de semaine celui-ci transmettra les réservations enregistrées par SERVI PLUS sur le portail « C'EST PRET » de la Société API aura rendez-vous avec Marjorie le 25 juillet 2023 afin de voir notre fonctionnement de réservation. Concernant NEW REST RESTAURATION il nous reste à voir la restitution des repas tampons ainsi que la récupération par nos soins de la clé du local de livraison.

Une information aux parents sera diffusée auprès des parents.

3. Remplacement d'Elodie HANNIER pendant son congé maternité par Noémie COLLIN

3 candidatures avaient été retenues et ont été convoquées pour un entretien individuel. Deux candidates se sont présentées, Mme BONVARLET et Melle COLLIN.

Les entretiens se sont déroulés en présence de : HARDIER Catherine directrice de l'école de SACY, HANNIER Elodie ATSEM, LEBRETON Justine, DAUCHELLE Romuald, FIQUET Dominique.

Le choix, en parfait accord avec celui fait par Catherine HARDIER a qui incombait la décision finale, s'est porté sur COLLIN Noémie. Celle-ci s'est vue proposer un contrat de 29 heures semaine pour une durée de 2 mois (du 22 mai 2023 au 21 juillet 2023)

Un second contrat sera mis en place pour la période du 28 août 2023 au 27 octobre 2023 (jusqu'aux vacances de la toussaint). Elodie HANNIER est en congés maternité depuis le 1er juin 2023. Son retour est prévu pour le 6 novembre 2023 (après les vacances de la toussaint).

4. Tableau des effectifs au 01/04/2023

- **HORREAUX Marjorie** : Rédacteur N.E.S./Echelon 01/12 indice brut 563 majoré 477-Secrétariat-16 heures / semaine
- **LEBRETON Justine** : Adjoint technique territorial principal 2^{ième} classe C2/09 indice brut 446 majoré 392 Directrice en charge organisation du personnel. Périscolaire - 39 H 10 /semaine
- **HANNIER Elodie** : Adjoint technique territorial principal C2/09 indice brut 446 majoré 392 – ATSEM – surveillance bus - 29 heures /semaine
- **BAUTES Sarah** : Adjoint technique territorial C1/12 indice brut 432 majoré 382 Préparatrice en cantine – ménage – surveillance - 22 H 40 / semaine
- **MUCH Jocelyne** : Adjoint technique territorial C1/11 indice brut 419 majoré 372 Préparatrice en cantine- ménage – surveillance - 19 heures 52 / semaine
- **DAUCHELLE Marta** : Adjoint technique territorial C1/11 indice brut 419 majoré 372 ménage - 12 heures / semaine
- **BRAUX Véronique** : Adjoint technique territorial C1/11 indice brut 419 majoré 372 – surveillance cantine-périscolaire - 12 heures / semaine
- **LYON Marie-jeanne** : Adjoint technique territorial 2^{ième} classe C1/11 indice brut 419 majoré 372- surveillance cantine - 7 heures semaine
- **ROCHARD Sabine** : Adjoint technique territorial C1/11 indice brut 419 majoré 372-accompagnatrice surveillance dans le bus - 12 heures / semaine
- **COLLIN Noémie** : 29 heures / semaine en remplacement d'Elodie HANNIER

Nous avons un besoin de 169 h 86 / semaine pour faire fonctionner le syndicat scolaire. Ce qui représente 5 personnes à temps complet.

5. Proposition d'une nouvelle grille de salaires des employés (à compter du 1 er avril 2023)

Le budget 2023 a été adopté en tenant compte d'une augmentation de salaire de l'ensemble des employés avec un premier volet à compter du 1^{er} avril 2023.

Cette mise en place devant se faire en tenant compte de l'aspect responsabilité du poste occupé par chacun, des hausses de salaires imposées par l'évolution du SMIC (+ 1,4 % au 1^{er} janvier 2023).

Un travail a été effectué afin de mettre en conformité les nouvelles augmentations avec les indices de la fonction publique (voir tableau).

Une seconde phase devant intervenir au 1^{er} novembre 2023 et sera déterminée en fonction des hausses imposées par la majoration du point d'indice (voir + 1,5 % au 1^{er} juillet 2023)

6. Point sur les effectifs scolaires à la rentrée de septembre 2023

Pour la prochaine rentrée de septembre, 111 élèves sont inscrits dans les 4 écoles de notre regroupement scolaire à savoir :

- PS 17 élèves
- MS 10 élèves
- GS 9 élèves
- CP 15 élèves
- CE1 6 élèves
- CE2 22 élèves
- CM1 23 élèves
- CM2 9 élèves soit 111 élèves

L'inspecteur Monsieur PETIT a été averti de la situation autant par le syndicat scolaire, que par les parents et les enseignants.

Compte tenu des effectifs se pose la question de la répartition par niveau. Même si cela ne représente QU'UNE MOYENNE DE 27,5 enfants par classe (111/4) la répartition par niveau ne peut pas se résumer qu'à

cette solution mathématique. Fi de la qualité de l'enseignement avec des classes à 3 niveaux, surcharge des classes,)

Demain mardi aura lieu une réunion du DASEN, des IEN, des syndicats afin d'ajuster les affectations des postes d'enseignants en fonctions des dernières informations qui leurs sont communiquées.

A l'initiative des parents d'élèves des panneaux dénonçant la situation ont été apposés aux grilles de chacune des écoles de BERNY et de SACY.

Ce lundi la presse, L'UNION, a été informée et convoquée pour se faire l'écho de la situation dans laquelle se trouve notre regroupement. Un article va paraître demain.

La fluctuation actuelle du parc immobilier sur nos deux communes avec l'arrivée de nouvelles familles avec des enfants à scolariser devrait voir dans les mois à venir de nouvelles demandes d'inscriptions dans nos écoles.

Les courriers du Syndicat scolaire à l'inspection (Monsieur PETIT) ajoutés à la forte mobilisation des parents d'élèves ont permis l'ouverture de la cinquième classe à BERNY.

Le syndicat scolaire va s'occuper des questions matérielles pour la prochaine rentrée.

7. **Point sur les investissements 2023**

RAPPEL : le budget prévisionnel 2023 s'élève à 7.296,30 euros.

Il a été engagé :

- 1.325,00 euros ordinateur du secrétariat devis INFO2D3D
- 157,00 euros téléphone SACY devis INFO2D3D
- 110,00 euros téléphone cantine BERNY devis INFO2D3D

Reste à valider : devis BUREAU 02 pour remplacement du photocopieur de l'école de BERNY 4.860,00 euros

Soit un total de 6.452,00 euros

Montant disponible : 844,00 euros

8. **Date de la prochaine réunion** (à définir fin août 2023)

Semaine du 28 août 2023 au 1^{er} septembre 2023 avec l'ensemble du personnel

Proposition de faire la réunion en 2 temps (une avec les membres uniquement + les employés et les membres dans un second temps)

9. **Questions diverses**

Nous devons renouveler notre convention d'adhésion pour l'accès la centrale d'achat environnement numérique de travail pour le 1^{er} degré (ENT)

Durée du 1/09/2023 au 31/08/2027 soit 4 ans - cout annuel : 196,02 HT

Délibération à prendre

Durant l'absence de Fanny DELACUVELLERIE, Manon LEFEVRE a assuré le remplacement.

Le poste étant devenu vacant, il a été attribué à Madame MAINE.

Le centre de Loisirs de Vic organisait un camp pour ados qui devait se dérouler à l'école de BERNY faute d'encadrant le camp a été annulé.

Question de M. Maine sur la nécessité de revoir le budget à la rentrée pour l'achat des fournitures et matériels par les enseignants du fait de l'ouverture de la cinquième classe et des besoins au regard.

MERCI A L'ENSEMBLE DU PERSONNEL POUR LA QUALITE DU TRAVAIL FOURNI TOUT AU LONG CE CETTE ANNEE SCOLAIRE – DEPUIS TOUJOURS LE SYNDICAT SCOLAIRE SOUTIENT ET EST PROCHE DE SON PERSONNEL TANT LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL NE SONT PAS TOUJOURS FACILES A ASSUMER AU QUOTIDIEN.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS